

## Le présent du conditionnel

Le présent du conditionnel sert à exprimer un **souhait**, une **condition** ou une **hypothèse** (une supposition). Dans un texte au **passé**, il indique qu'un événement se situe **après** les événements écrits au **passé**.

Ex : Si je pouvais, j'**irais** à la plage.

↳ une condition      ↳ verbe au conditionnel

Ex : Je pensais que je retrouverais mon écharpe à l'école

↳ imparfait                      ↳ conditionnel

Les **terminaisons** du présent du conditionnel sont les **mêmes** pour tous les **verbes**: la racine du futur de l'indicatif + les terminaisons de l'imparfait.

-rais → je danserais

-rais → tu danserais

-rait → il danserait

-rions → nous danserions

-riez → vous danseriez

-raient → ils danseraient